

A ce qu'il vous plaise, Monsieur, attendu la nécessité cy dessus et pour le bien des pauvres , permettre au chirurgien de lad<sup>e</sup> Maison de choisir et enlever dans la cave des sieurs pénitents de la Miséricorde les crânes qu'ils trouveront propres pour la composition desdits remèdes et a cet effet nosd. sieurs pénitents seront invités de permettre led. enlèvement, et les pauvres de lad. Aumône prieront pour votre prospérité et sanlé.

BOURG, CHRISTIN.

Soit fait comme il est requis a Lyon ce 13<sup>7<sup>bre</sup></sup> 1710.

CLARET LA TOURRETTE.

Après la lecture de ces pièces officielles et authentiques, datées seulement du siècle dernier, on se demande ce qu'il faut penser de la science et des savants de cette époque. La civilisation passait alors pour être à son apogée, nos pères se regardaient comme très-éclairés ; nous voyons ce qu'il en faut penser; nous faisons des vœux pour qu'un siècle et demi ait redressé toutes les erreurs et détruit tous les préjugés.

GASPARD BELLIN.

Fontanières, 25 février 1855.